

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
M.R.C. DE JOLIETTE

Séance extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes tenue le 18 décembre 2008 à 16h00

PRÉSENCES :

M. Fernand Moreau	poste # 1
M. Pierre Guilbault	poste # 2
Mme Céline Geoffroy	poste # 3
M. Réjean Belleville	poste # 4
Mme Christine Marion	poste # 5
M. Michel Picard	poste # 6

Formant quorum sous la présidence de
M. Daniel Arseneault Maire

Est également présente:
La directrice générale et secrétaire-trésorière
Madame Micheline Miron

CONSIDÉRANT QUE des informations sont manquantes pour rendre une décision à la délégation de compétences à la MRC concernant la gestion des matières résiduelles ;

La séance ne s'est pas tenue

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum
2. Ouverture de l'assemblée.
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Délégation de compétence à la MRC concernant la gestion des matières résiduelles
5. Période de questions
6. Levée de l'assemblée

Maire

Directrice générale
Secrétaire – trésorière *gma*